



Construire l'avenir des salariés de Sochaux

La confirmation était attendue

La direction de Sochaux a confirmé au CE 300 millions € d'investissements au cours des 3 prochaines années, pour réussir les lancements P8 (remplaçante de 3008) et P1UO (pour OPEL).

- Ce n'est certes pas un scoop : La production à Sochaux de ces 2 véhicules était annoncée depuis plus d'un an.
- Mais l'investissement prévu est de nature à rassurer les salariés du site, sur les perspectives 2016/2017.

Cela démontre le peu de crédit à accorder aux rumeurs et chantages sur l'avenir des 2 chaînes de production du centre de Sochaux, qui redoublaient pour faire pression sur les salariés à quelques mois des élections.

Tous les secteurs concernés

Les investissements concernent le Ferrage avec le nouvel atelier au M33, le Montage système 2 qui sera adapté à la plateforme EMP2, mais aussi l'emboutissage avec le remplacement de la PTV.

Besoin d'un volet social

La CGT considère que l'annonce de cet investissement est une bonne nouvelle pour l'avenir de tous les secteurs de l'usine.

Nous avons souligné la nécessité d'y adjoindre un volet « emploi et conditions de travail » :

- Les travaux prévus au Ferrage M33 n'intègrent pas les problèmes de fumée et de température dans ce bâtiment.
- Le projet de réduction de la surface (compactage) du bout d'usine risque de se faire au détriment de la sécurité et des conditions de travail.
- La mise en place du kitting à HC2 et aux portes risque d'accroître la répétitivité des gestes, source de troubles musculo-squelettiques (tendinites, etc ...).
- Enfin, pour préparer ces nouveaux lancements dans quelques mois, il serait plus pertinent d'anticiper les congés-senior plutôt que de renvoyer 300 intérimaires, pour en rappeler d'autres dans quelques mois.

La CGT a rappelé ses propositions dans ce sens

En bref

Calendrier d'octobre et novembre

Système 1 : tournées A, B et Nuit

H- modulation le vendredi 31 octobre

Système 2 : Tournée A

H- modulation les semaines 42 (du 13 au 17 octobre) et 44 (du 27 au 31 octobre)

Système 2 Tournée B

H- modulation les 9 et 10 octobre, et les semaines 43 (du 20 au 24 octobre) et 45 (du 3 au 7 novembre)

Pour les salariés du système 2, tous les samedis travaillés depuis le début de l'année passent donc à la trappe de la zone de modulation du NCS et ne seront jamais payés.

En cas de sortie par le bas de la zone de modulation, le Nouveau Contrat antiSocial a prévu une indemnisation à 70 % au lieu des 75 % que la CGT avait signés dans le cadre de l'APLD.

Pont du 11 novembre

Le mois dernier, la direction avait annoncé que le jour d'annualisation (en équipe) ou de RTT (en journée) prévu pour le pont du 11 novembre serait déplacé sur le 31 octobre.

Vous avez été très nombreux à réagir contre ce tripatouillage :

« Que la direction nous prenne un jour de congé pour faire un pont, passe encore. Mais qu'elle le reprenne pour le placer à sa guise, pas d'accord ! »

Vous vous êtes fait entendre : La direction renonce donc à son mauvais plan. Les systèmes 1 et 2 feront donc le pont comme prévu.

Une preuve de plus que lorsque les salariés donnent de la voix, la direction est obligée d'en tenir compte !

Un vieux virus de retour à Sochaux

On savait les salariés de l'automobile fréquemment victimes de troubles musculo-squelettiques (TMS : tendinite, épicondylite...) et de risques psycho-sociaux (RPS : burnout, dépression ...)

Or, de nombreux témoignages prouvent qu'un vieux syndrome a fait sa réapparition à Sochaux.

Bave abondante

Un des symptômes les plus visibles de cette maladie est une « *hyper-sialorrhée* » : une bave abondante que les personnes atteintes ne peuvent réprimer.

Un nom barbare

Les spécialistes, après avoir ausculté plusieurs malades, ont décelé ce qu'il appelle une « anticégétite aigüe », une sorte d'allergie purulente, qui refait surface tous les 4 ans à l'approche du 16 décembre.

Troubles du comportement

Cette année, il semble que les personnes infectées soient particulièrement fiévreuses et développent une véritable phobie.

Cela se traduit par des troubles du comportement.

Les patients les plus atteints, au lieu de rester confinés ou de se concentrer sur leur travail, ne peuvent s'empêcher de réunir leurs subordonnés à tout propos pour tenter de leur transmettre le virus.

Un cas extrême

Le germe de l'anticégétite aigüe, datant des années 70, aurait été retrouvé dans le laboratoire RH au 10^{ème} étage du building par un certain Monsieur K., qui se l'aït inoculé lui-même.

Les médecins doutent que ce malheureux puisse un jour être ramené à la raison.

Une contagion très limitée

Quelques intimes semblent avoir été contaminés en fréquentant trop assidument le laboratoire RH.

Ces disciples tentent de propager le virus non seulement par voie orale mais aussi par voie écrite, avec des tracts baveux, haineux et mensongers.

Mais ce mode de transmission ne semble pas efficace, les salariés se détournant spontanément des polémiques stériles.

L'avis des docteurs en médecine

Les médecins ne sont pas inquiets.

Malgré tous les efforts des personnes infectées, la maladie est très peu contagieuse. Le virus n'a jusqu'à présent touché que des individus particulièrement fragiles.

Mieux, les personnes sensées, mises en présence des malades, développent spontanément leurs défenses immunitaires.

Dans notre bonne usine de Sochaux, la grande majorité des salariés reste parfaitement saine et imperméable à toute contamination par un tel virus.

L'avis des docteurs en droit

Dans leur jargon, les juristes rappellent que toute attitude tendancieuse, pression ou prise de position de la part de l'employeur est un motif d'annulation des élections.

En outre, l'employeur qui ne respecte pas son obligation de neutralité peut être condamné au tribunal pénal pour délit d'entrave.

Les juristes rappellent aux membres de la Direction que ceux qui ne respectent pas les lois de la République sont des délinquants.

Le conseil CGT

Certes, cette anticégétite aigüe est, d'un certain côté, un hommage à l'action et à l'efficacité CGT.

Cependant, les troubles du comportement qu'elle génère sont un désagrément pour tous les salariés qui souhaitent que la direction respecte leur liberté de jugement et de choix, et n'ont pas besoin d'une campagne électorale en dessous de la ceinture.

Nous vous demandons d'être compatissants avec les malades, et d'être patients car les principaux symptômes disparaîtront dès la fin de cette année.

En cas de besoin, vous pouvez signaler les personnes infectées à vos délégués CGT afin qu'elles puissent être prises en charge par les services d'urgence de l'Inspection du Travail.